

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2014

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry – POLASTRO Maryse (Adjoints)  
BUCHAUT Romain – ROUANET Christian – BELOTTI Michel – BENLAKHLEF Omar – GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette

Mme IZQUIERDO Françoise donne pouvoir à POLASTRO Maryse  
Mme CHARRASSE Véronique donne pouvoir à RENUCCI Thierry  
Mme SALIGNAC Elisabeth donne pouvoir à PIZOT Roger

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. **Budget Communal et Budget Eau et Assainissement – Investissement avant le vote du Budget (Mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au Budget Précédent)**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, et dans l'attente du vote du Budget, le Conseil Municipal

- **AUTORISE** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente sur le budget Communal et le Budget de l'Eau et de l'Assainissement.
- **DIT Que** les crédits seront inscrits aux budgets primitifs 2014.

2. **Demande de subvention – amélioration de la Forêt Communale – Programme 2014 :**

- **Conseil Général**
- **CPA (Fonds de Concours)**

Après avoir pris connaissance du projet de programme de travaux 2014 proposé par l'ONF dans le cadre du plan d'aménagement forestier, le Conseil, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés,

- **APPROUVE** le programme de travaux présentés pour 2014
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général (50%) pour le financement des travaux éligibles.
- **SOLLICITE** l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un Fonds de Concours Incitatif à la sylviculture et à l'exploitation des bois et forêts Communales.

3. **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges – Reversement – Attribution de compensation 2015 (Dotation de Solidarité Communautaire)**

Après avoir pris connaissance du rapport adopté par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET) le 7 Janvier 2014 concernant l'attribution de compensation 2015 versée par la CPA avec l'intégration de l'enveloppe de rattrapage de la dotation de solidarité communautaire, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ADOpte** le rapport de la CLET du 07/01/2014.
- **APPROUVE** les montants de majoration des attributions de compensation à verser en 2015 aux Communes membres de la Communauté du Pays d'Aix.

4. **Modification des statuts de la Communauté du Pays d'Aix – adoption d'une compétence facultative : aide à l'investissement des Etablissements Publics de Santé de ressort intercommunal.**

Après avoir pris connaissance du courrier de la CPA concernant la modification de statuts pour adopter une nouvelle compétence « aide à l'investissement des Etablissements Publics de Santé de ressort

intercommunal, déclarée d'intérêt Communautaire », à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **SE PRONONCE Favorablement** sur la nouvelle compétence de la CPA « Aide à l'investissement des Etablissements Publics de Santé de ressort intercommunal, déclarée d'intérêt Communautaire »
- **ACCEPTE** la modification des statuts de la CPA pour intégrer cette compétence.

**5. Demande de modification suite à acquisition de terrain à la Gamatte formulée par M. CAILLAT**

**Yves**

Après avoir examiné la demande de modification formulée par M. CAILLAT Yves suite à l'acquisition d'une bande de terrain Communal au Quartier La Gamatte pour désenclaver la parcelle au nord de son terrain, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **SOUHAITE** rester sur sa position de vente du 12/12/2013 (Délibération n°63)
- **REFUSE** la proposition de modification (vente d'une bande de terrain de 4m de large)
- **DIT Q'un** courrier sera adressé à M. CAILLAT.

**Questions diverses :**

- Présentation du projet de protocole d'Accord entre la Commune et l'OPH Pays d'Aix Habitat pour les opérations immobilières pour la reconstruction de l'îlot de la Poste (10 Logements sociaux, locaux communaux).

Ce protocole sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal de Février

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.